



l'association

édito/ À Picarreau, avec AJENA, donnez du sens à votre argent

Investir et participer à la gouvernance de projets de production d'énergies renouvelables, aux côtés d'une association loi 1901, sans but lucratif et d'intérêt général, c'est ce que vous propose AJENA.

L'association accompagne sur le territoire national l'émergence des projets qui ne verraient pas le jour sans la contribution des territoires qui les portent. Elle travaille en partenariat avec des développeurs, en veillant à sauvegarder les intérêts des territoires tant financiers qu'écologiques. Cette prestation est payée par les professionnels, et ne vient pas amputer les recettes destinées aux citoyens. AJENA intervient donc gratuitement pour les territoires.

Ces missions, réalisées à une exception près, à l'extérieur de la Région Bourgogne-Franche-Comté, ont permis à l'association de bénéficier de retours financiers intégralement réinvestis dans des actions d'économies d'énergies.

Ainsi, AJENA mène de nouvelles actions :

- ACTIMMO qui consiste à intéresser les banques, les agents immobiliers ou les notaires à la rénovation énergétique, menée par Élodie GUILLERMIN et Laurence MACHARD venues dynamiser l'équipe
- La rénovation du patrimoine bâti vernaculaire de nos centres urbains avec la DRAC, mené par Cléa VERDOT.
- Ou encore la formation de collégiens à la transition énergétique...

Je vous invite à participer à un financement responsable, qui permet des actions en faveur des économies d'énergies. C'est le sens du financement citoyen de la ferme solaire de PICARREAU ! ■



par Christophe Nouzé,
président d'AJENA



AGENDA

Réunions publiques d'information sur le financement participatif de la ferme solaire de Picarreau :

- ▶ **23 Octobre** à 20h à Salins-les-Bains
salle de la Mairie
- ▶ **27 Octobre** à 20h à Arbois, Esp. Pasteur
- ▶ **28 Octobre** à 20h à Chamblay
Relais d'entreprises du Val d'Amour
à confirmer - voir site internet
- ▶ à Champagnole (date et lieu à préciser)

▶ 20, 21 et 22 Novembre

Vos **conseillers de l'Espace info énergie** seront une nouvelle fois présents au **salon de l'habitat de Lons-le-Saunier** à Juraparc.
<http://www.salon-immo-jura.fr>

▶ 05 Décembre 09 à 12h

Atelier Auto-rénovation à Besançon
«Bien isoler son logement» Lycée P-A Pâris
inscript. gratuite au 03 81 87 88 60 (12 pl.)

Point d'actualité « La Copro des Possibles »

1^{er} Atelier rencontre à Morez

Samedi 26 Septembre, Jean-Michel et Élodie, nouveaux Formacoach d'AJENA, ont pu mettre à profit leurs compétences d'animateurs.

Cinq copropriétaires aventureux, ont ainsi pu participer à une formation d'un nouveau genre, voulue en rupture avec les méthodes d'enseignement traditionnelles, grâce à sa forme participative.

C'est ainsi qu'ils ont été amenés à réfléchir aux facteurs humains intervenant dans les prises de décisions collectives lors d'un projet de rénovation énergétique. Un jeu de l'oie de la copropriété et une assemblée générale fictive les y ont aidés, afin de prendre conscience de processus insoupçonnés ; tout ceci dans une ambiance ludique et conviviale ! ■

Plus d'informations sur <https://coprodespossibles.fr/>

Syndic ou Copropriétaire, tentés par l'expérience ? Contactez-nous au 03 84 47 81 16



La ferme solaire de Picarreau ouvre son financement citoyen

Le deuxième plus grand projet photovoltaïque de Bourgogne-Franche-Comté sera l'un des plus importants projets photovoltaïques français ouverts au financement participatif.

Si je veux investir dans un avenir responsable, c'est le moment !

Les atouts du site

Le site de Picarreau bénéficie d'une zone d'ensoleillement favorable (1240 kWh/m²/an), se situe sur un terrain communal et présente peu de contraintes paysagères et environnementales. La ferme solaire sera peu visible et son accès se fait par une voie secondaire dans un contexte de faible valeur faunistique ou floristique.

Les résultats de l'appel d'offre communal sont allés au-delà des espérances, avec l'obtention d'un loyer attractif, la perception d'un loyer d'occupation pendant les études et 40 % de financement citoyen sur les fonds propres. La commune a sollicité un accompagnement juridique et un accompagnement d'AJENA sur le financement participatif avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'épargne investie sur le territoire rapporte au territoire (et beaucoup plus qu'avec un projet classique)



Un projet phare pour la région

Le projet se développe sur une superficie du parc 27 ha, dont 12 ha de panneaux solaires. L'énergie annuelle produite sera de 29,5 GWh/an soit la consommation de ~10.000 foyers hors chauffage. Le carbone évité sera de 1.200 T de CO₂ / an.

L'investissement prévisionnel est de 18,7 m€ dont 3 m€ de fonds propres et la part du financement participatif sur les fonds propres est de 40%.

Ils créent des activités sur place.



Un important volet environnemental

Le projet comporte un important volet environnemental qui tend à favoriser la biodiversité notamment par la mise en place de haies et de bosquet et d'îlots de vieillissement de forêt existante sur 18 ha (laissés sans intervention humaine pendant 30 ans). Le projet prévoit la mise en place de 2 ha de milieu semi-ouvert, favorables à la biodiversité animale et végétale et la plantation par l'ONF de l'équivalent de 10 ha supplémentaire d'arbres.

Un prélèvement conservatoire de baies sauvages avant projet a été réalisé par Jura Nature Environnement et un suivi écologique sera réalisé sur les années 1, 2, 3 et 5 puis tous les 5 ans. Un sentier pédagogique devrait voir le jour et 300 000 € de réserves pour le démantèlement ultérieur du site sont prévues.

Le site est historiquement terrain de pâture. L'activité pastorale s'est arrêtée au début des années 2000 et l'endroit a été laissé en friche. Le projet contribue à remettre le site en pâture extensive sans traitement et à en donner l'accès à des bergers locaux en charge de l'entretien du parc.

Ce projet intervient dans le contexte global des ENGAGEMENTS COP21 de la France pour la transition énergétique, afin de lutter contre l'effet de serre. Il s'inscrit dans l'axe qui vise à favoriser le développement des énergies renouvelables en France, pour limiter l'ampleur du réchauffement climatique.

Le développement des énergies renouvelables participe à l'objectif affirmé par la COP 21 de limiter à 1,5 degré le réchauffement climatique d'ici 2100 et de baisser de 40% les gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à leur niveau de 1990) et de 70% en 2050.

Dans ce cadre, la PPE, loi de programmation pluriannuelle de l'énergie, vise un doublement des capacités solaires d'ici fin 2023 et une multiplication par quatre pour 2028. Les capacités installées pour le solaire seront d'abord

augmentées de 100% d'ici 2023. Cet effort se traduira en 2028 par une multiplication par 4 du parc photovoltaïque français (de 36 à 44 GW) par rapport à 2017.

Produisons localement notre électricité renouvelable !

Alors pour aider à atteindre ces objectifs et investir de façon responsable, participez au financement citoyen de la ferme solaire de Picarreau !

La collecte concerne les personnes domiciliées fiscalement dans les départements du Jura, de la Côte d'Or, du Doubs, de Saône et Loire, de Haute Saône et de l'Ain.



La ferme de Picarreau propose un financement par l'acquisition d'actions pour 40% des fonds propres nécessaires à la construction du projet, soit une contribution citoyenne de 1,3 m€ sur 3 m€ de fonds propres et un budget total de 18,7 m€. Le taux de rémunération annuel recherché est de 5 % pour une durée d'investissement de quatre ans.

Cette épargne, investie sur le territoire, rapportera sur la durée de son investissement directement à ce territoire, ses habitants, acteurs locaux, la commune, dans une boucle vertueuse. *Comme tout investissement en actions ce projet implique un risque de perte en capital.*



Je peux investir de deux façons !



Solution 1, je participe via un club d'investisseurs avec AJENA (depuis le 1^{er} septembre 2020). Dans ce cas l'investissement débute à 100 € et est plafonné à 5500 € par foyer fiscal, avec un revenu annuel estimé de 5 % net au bout des 4 ans. (Pas de CSG, de CRDS et de taxe sur les dividendes)

Pour rappel voici les règles pour la participation à un Club d'investissement en énergie renouvelable citoyenne (ou CIERC)

- Je fais partie d'une indivision de 5 à 20 membres
- La durée de vie du club est de 5 ans

L'occasion de se rassembler vers un but commun



- Un mineur peut être membre d'un club
- Une personne ne peut appartenir qu'à un seul club
- Et je peux m'en retirer si je trouve un remplaçant

Je peux aussi créer mon propre Club d'investissement. Pour cela je réunis des personnes intéressées par le financement citoyen et j'organise une réunion d'information puis une seconde pour signer les statuts.

Nous décidons collégalement :

- du nom du club
- des responsables, élus pour un mandat d'un an renouvelable.
- de la banque support

Solution 2, je participe en direct (à partir du 1^{er} novembre). Dans ce cas l'investissement possible à partir de 10 €, n'est pas plafonné, mais la fiscalité est de 30 % sur les revenus annuels, soit un rendement recherché proche de 3,5 % net. ■

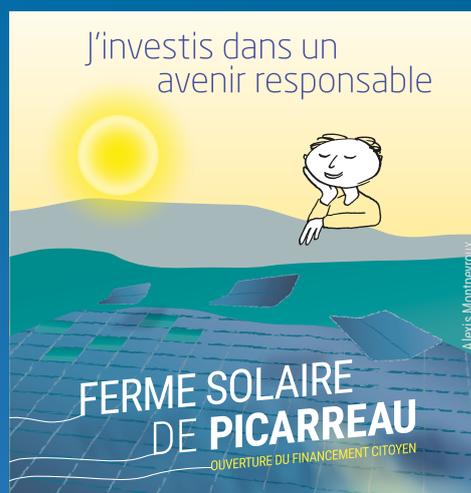


Je passe à l'action !

Pour rejoindre ou créer un Club, et investir en direct, contactez Ajena par un des points de contact, e-mail, site ou téléphone.

Contactez Ajena à l'adresse : projetcitoyen@ajena.org
Tél. 03 84 47 81 10 ou 06 44 99 58 65

Visionnez et faites connaître notre vidéo explicative sur www.ajena.org



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Accompagnement au financement citoyen

Aide à la communication sur le financement participatif

Développeur, constructeur, exploitant



Nouveauté : Les pompes à chaleur air-eau et la bûche de bois densifiée intègrent l'argus !

La consommation électrique des pompes à chaleur air-eau est directement liée à un certain nombre de paramètres : le climat, la consommation des accessoires, le type de régulation, la conception hydraulique, les paramètres d'exploitation, la température de l'eau...

C'est pourquoi il est compliqué d'estimer les performances réelles d'une PAC air-eau, sauf à réaliser des campagnes de mesure... ce qui manque cruellement.

Les seules études indépendantes à notre connaissance sur les performances des pompes à chaleurs (ADEME 2007 et CEREMA 2018), concluaient que les COP moyens annuels mesurés étaient habituellement de 2,5 à 2,6. Malgré les améliorations techniques portées sur les PAC ces dix dernières années, les performances réelles ne semblent donc pas avoir évolué, hormis peut-être pour les marques les plus prestigieuses.

Après avoir échangé avec un certain nombre de professionnels de terrain, nous avons finalement décidé d'utiliser un COP moyen à 2.7 pour nos calculs... qui correspond à la valeur minimum recherchée pour l'obtention de l'agrément QualiPAC.

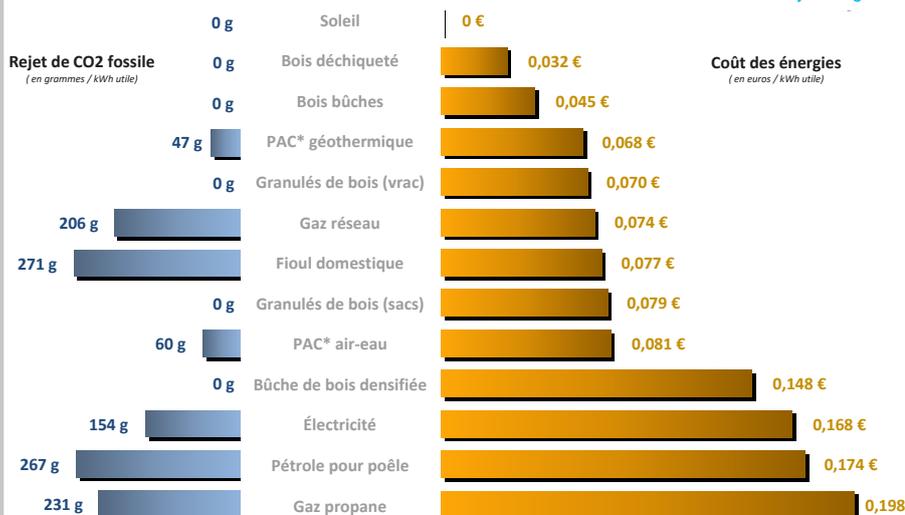
Ceci-dit, le sujet aujourd'hui n'est plus tant de connaître les performances réelles des PAC, mais de savoir comment va évoluer le prix de l'électricité, car tous les indicateurs laissent à craindre une hausse bien plus importante que pour les autres énergies. Cette tendance à la hausse, déjà observable depuis 2010 (voir courbe ci-contre), risque même d'être amplifiée par la déréglementation programmée du marché de l'électricité. C'est pourquoi, si vous prévoyez de changer votre système de chauffage, les chaudières à granulés sont à privilégier. La hausse du prix du granulé étant relativement plus modérée, cette solution sera bien plus économique.

Un mot concernant la bûche de bois densifiée, qui on peut le voir, est un combustible plutôt onéreux... ■

Pour plus d'info, n'hésitez pas à nous contactez au 03 84 47 81 14 !

L'ARGUS DE L'ÉNERGIE AJENA / Août 2020

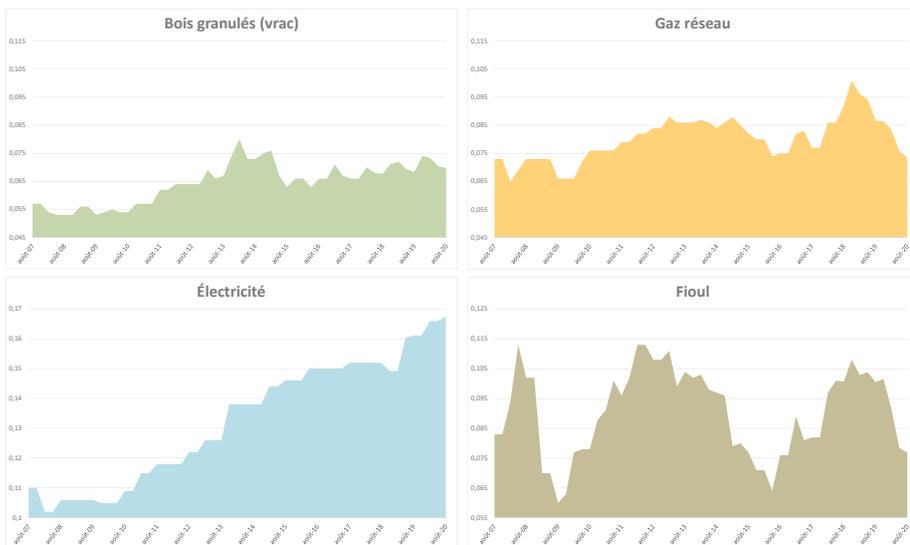
Retrouvez l'argus de l'énergie, son historique et le détail des prix sur notre site internet : www.ajena.org



* PAC : Pompe à chaleur

Les valeurs de CO2 indiquées sont issues de l'ADEME pour le gaz réseau, le fioul, le propane et le pétrole pour poêle / ADEME et EDF pour l'électricité / Ajena (selon étude ADEME/EDF) pour les pompes à chaleur. Les émissions de CO2 issues de la combustion du bois sont considérées comme absorbées par la croissance des arbres suivant le principe du cycle du carbone forestier. L'accroissement annuel des forêts, mesuré en m3 par an et par hectare, mesure la quantité annuelle de ressource renouvelable disponible (matière et énergie), dans la mesure où les forêts sont gérées durablement... ce qui est le cas dans nos régions.

▲ Comparatif du coût des énergies (chauffage et production d'eau chaude)



Évolution du prix de l'énergie depuis 2007

tant de connaître les performances réelles des PAC, mais de savoir comment va évoluer le prix de l'électricité, car tous les indicateurs laissent à craindre une hausse bien plus importante que pour les autres énergies. Cette tendance à la hausse, déjà observable depuis 2010 (voir courbe ci-contre), risque même d'être amplifiée par la déréglementation programmée du marché de l'électricité. C'est pourquoi, si vous prévoyez de changer votre système de chauffage, les chaudières à granulés sont à privilégier. La hausse du prix du granulé étant relativement plus modérée, cette solution sera bien plus économique.

Un mot concernant la bûche de bois densifiée, qui on peut le voir, est un combustible plutôt onéreux... ■

Pour plus d'info, n'hésitez pas à nous contactez au 03 84 47 81 14 !



COVID-19 : INFO

Ajena est joignable, reste à votre écoute et vous conseille pour vos projets.

Les rendez-vous sont possibles à l'Espace Info-énergie.

> Joignez l'espace info-énergie à : infoenergie.jura@ajena.org ou au 03 84 47 81 14

> Pour toute autre demande, écrivez à : contact@ajena.org ou appelez le 03 84 47 81 10

Suivez notre actualité sur Facebook et retrouvez-nous sur www.ajena.org



AJENA, énergie et environnement en Franche-Comté :

28, boulevard Gambetta – 39000 Lons-le-Saunier – Tél. 03 84 47 81 10

www.ajena.org – contact@ajena.org ISSN : 1265-3209 dépôt légal janvier 2007

Édité grâce au soutien financier de la DREAL Franche-Comté (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

